

Chêne Premier-Bis

GAMME CHÊNE NATUREL



Photo non-contractuelle.



Noeuds jusqu'à
15 mm

DESIGN PARQUET

P.A. de Torcé Est / Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

*Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : Janvier 2023.*

FICHE TECHNIQUE - CHÊNE PREMIER-BIS (PR-BIS)

CARACTÉRISTIQUES

Essence : Chêne.

Choix : Premier-Bis (PR-BIS) : Petits nœuds jusqu'à 15 mm, sans aubier, légères variations de couleur.

Support : Massif, LOFT PRO : semi-massif sur support contreplaqué.

Provenance : Europe.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Vernis Mat, Incolore ou Satiné. Huile Natura, Incolore ou Vernis ROC.

Assemblage : Rainure et languette (R+L).

Aspects possibles : Vieilli (sans chanfrein), structuré, brossé, brut de sciage.

Type de pose : A l'anglaise, Point de Hongrie, Bâton Rompu, à la Française, Coupe de Pierre, Pont de bateau, Echelle.

CHÊNE	SECTION (MM)	PAREMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
MASSIF	14x70/90/110/130	-	SANS ou 4	0.09m ²
	20x120/140	-	SANS ou 4	0.13m ²
	23x90/120/140	-	SANS ou 4	0.14m ²
LOFT PRO	12x90/145/180	3.2 mm	2	0.08m ²
	16x90/145/180/220	4.5 mm	2	0.10m ²
	20x180	7 mm	2	0.13m ²
	XXL 20x295	4.5 mm	2	0.13m ²

Se référer au tarif pour les longueurs disponibles en fonction de la section choisie.

TYPES DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11 (uniquement pour les parquets Loft Pro).
- Collée selon NF DTU 51-2.
- Clouée selon DTU 51-1 (épaisseur minimum 20 mm).

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section).

CHÊNE	COMPATIBILITÉS		POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEUR (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
MASSIF	10	70	oui	oui	-	-
	14	70/90/110/130	oui	oui	-	-
	20	90/140	oui	non	-	-
	20	180	non	non	-	-
	23	50/60/70/90/120	oui	non	-	-
LOFT PRO	12	90/145/180	oui	oui	oui	non
	16	90/145/180/220	oui	oui	oui	non
	20	180/295	oui	non	non	non

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m² K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude,
- le cahier du CSTB 3164 - Planchers reversibles

Compatible ISO dB et Iso alu (Cf fiche technique).

ENTRETIEN

Après la pose, sur le parquet il est impératif d'appliquer les produits ci-dessous selon la finition du parquet :

FINITION	NETTOYAGE COURANT	ENTRETIEN RÉGULIER ET APRES POSE
VERNIS	NETTOYANT (L+)	RÉNOVATEUR MAT (R+)
HUILE NATURA	SAVON ENTRETIEN (S+)	HUILE D'ENTRETIEN (N+)
HUILE AUTHENTIC	SOAP+	DESIGN PROTECT ONE (DPO+)
HUILE INCOLORE	SAVON ENTRETIEN (S+)	HUILE D'ENTRETIEN (H+)

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai, chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniacés.
- Pour les tâches rebelles éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 45% et 65%.
- Classement au feu : Dfl-s1 (parquet Loft et Loft Pro en 12 et 16) - Cfl-s1 (parquet Loft Pro en 20 et Massif).
- Classe de dureté : C
- Dureté Monnin du chêne : 4,2

ÉMISSIONS EN COV



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC (*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie*) ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite.

CHÊNE	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
MASSIF	14		U3s P3 E1 C0
	20 et 23		U3s P3 E1 C0
LOFT PRO	12		U3 P2 E1 C0
	16		U3s P3 E1 C0
	20		U3s P3 E1 C0